



**VOEU PRÉSENTÉ PAR LA FSU 28, l'UNSA 28, la FCPE 28
au CDEN du 12 février 2009**

Le CDEN réuni le 12 février 2009 à Chartres constate que les moyens alloués à l'Eure-et-Loir pour la rentrée prochaine (2 postes pour les écoles pour 419 élèves de plus et moins 4 équivalents postes pour les collèges pour 117 élèves de plus) ne sont pas satisfaisants au regard de la situation de notre département.

En effet de nombreux besoins existent dans le Service Public d'Éducation. Les retards accumulés dans le département perdurent. La démocratisation du Système Éducatif et la réussite de tous les élèves sont en jeu.

En conséquence, le CDEN demande au gouvernement de rétablir les 13 500 postes supprimés du budget 2009 dans le cadre d'un collectif budgétaire de printemps.

Le CDEN estime que ce sont là les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'École Publique et Laïque en Eure-et-Loir.